



association des praticiens du droit des marques et des modèles

Flash APRAM n° 365 – Marques figuratives et caractère distinctif : l'affaire bientôt dans le sac ?

Tribunal UE, 10 juin 2020, T-105/19, EU:T:2020:258, *Louis Vuitton Malletier / EUIPO – Norbert Wisniewski*

La marque dont l'enregistrement international a été accordé est le signe figuratif suivant :

